MAIRIE D'ESCAMPS (46230) – Le bourg

MAIRIE D'ESCAMPS

Le bourg - 46230

Mesdames et Messieurs

Les Conseillers municipaux d'ESCAMPS

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le lundi 5 octobre 2026
à 20 heures 30 en session ordinaire.

Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 septembre 2026
- Point sur la voiture électrique :
  - Validation de la mise à disposition aux habitants du village au vu du contexte tendu sur le prix et l'approvisionnement du carburant
  - Intervention de Monsieur le Maire de Promilhanes qui a mis en place ce service dans sa commune
- Instauration d'un droit de préemption urbain sur les parcelles sensibles d'aménagement urbain dans le centre du village
- Participation communale concernant l'adhésion au SDIS
- Vote d'une motion concernant le projet de Parc photovoltaïque Total Energies de Tour de Faure
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ESCAMPS, le 30 septembre 2026

Le Maire

MAIRIE D'ESCAMPS
Lot